



## **Déclaration préalable de la FSU90 au CTSD - Lundi 26 janvier 2015**

Les attentats de ce début d'année ont amené un débat quant aux priorités de l'école de la République. Outre les déclarations de façade et les engagements politiques, nous - FSU - considérons qu'il devient urgent que les pouvoirs publics améliorent durablement les conditions d'enseignement en France, que ce soit dans les classes, dans les programmes, dans le recrutement, la formation et les conditions d'emploi des enseignants et des personnels d'éducation.

Nous installons aujourd'hui le nouveau Comité Technique Spécial Départemental et à la lumière du bilan des dernières années nous nous demandons sincèrement quelle en est l'utilité. Pour le premier degré, nous traitons ce jour de la carte de l'éducation prioritaire soumise à la consultation des CTSD mais le recteur a affirmé mercredi dernier en CTA que les écoles orphelines – adjectif prémonitoire – devront se contenter d'un pseudo label REP avec une convention qui de toute façon ne se joue pas à l'échelle départementale. Que faisons-nous ici ? Sur certains points, nous assistons de plus en plus à une parodie de dialogue social : nos échanges restent stériles car vous nous renvoyez toujours aux décisions déjà prises en haut lieu dans le plus grand mépris des avis de la mobilisation des personnels, des parents d'élèves et des élus.

En ce qui concerne le second degré, la situation des moyens attribués aux établissements change lentement. Cependant pour la FSU, ces moyens restent insuffisants pour améliorer les conditions de scolarisation et de réussite des élèves. Les heures qui vont abonder les DGH de certains établissements à la rentrée 2015 ne permettront pas toujours de créer des divisions supplémentaires et de réduire ainsi les effectifs par classe.

La communication des documents qui montrent les disparités sociales dans les collèges est un point important que nous revendiquons depuis des années. C'est un début mais d'autres critères nous sont toujours cachés comme par exemple le lien entre les contrats d'objectifs et les résultats de chaque établissement.

Pour revenir au sujet de l'éducation prioritaire, nous nous réjouissons d'un label REP + pour le collège Signoret ainsi que d'un nouveau label REP pour le collège De Vinci. Dans ces établissements, les collègues n'avaient eu de cesse de réclamer légitimement des moyens correspondants aux besoins du public accueilli. C'est donc pour nous une reconnaissance d'un état de fait de longue date.

Par contre, les conditions d'enseignement dans d'autres établissements méritent elles-aussi toute votre attention. Les documents transmis lors de ce CTSD ont par ailleurs mis en évidence des situations paradoxales dans la correspondance entre les moyens et les situations sociales des élèves accueillis dans chaque collège. A titre d'exemple, le collège de Châteaudun se trouve une nouvelle fois mis à l'index. Dans cet établissement, les indicateurs sociaux montrent aussi la nécessité urgente de moyens supplémentaires et la reconnaissance d'une éducation prioritaire pour ses élèves. Nous le disons depuis l'ouverture du chantier de l'Education Prioritaire : le changement ne peut pas se faire à moyens constants.

Le ministère a annoncé une fois de plus le report après les élections des opérations de carte scolaire pour le premier degré. Ce report – comme les précédents – aura pour conséquence de retarder la préparation de rentrée ce qui met en difficulté les écoles. Les élèves et les collègues méritent mieux qu'un traitement politique du calendrier des instances.

Ce CTSD ne nous fera pas oublier les difficultés des collègues et des élèves sur le terrain. La FSU porte une autre exigence pour l'école.